

**Interview de Monsieur LAUNAY, Député du Lot  
19 mai 2008 – Mairie de Bretenoux**

**Quels sont, selon vous, les enjeux liés à la présence de cette culture sur votre territoire ?**

Le tabac est avant tout d'abord une culture présente dans les zones de vallée de notre département du Lot qui permet de maintenir la pérennité de nombreuses exploitations agricoles. Il s'agit d'un élément structurant, essentiel à leur équilibre financier. De plus, cette filière se démarque de part sa forte structuration et une bonne cohésion entre les divers acteurs.

Cette culture est présente depuis longtemps dans notre département. Elle participe à la diversité et à la beauté du paysage agricole. Fortement ancrée sur notre territoire, elle contribue à son identité et à sa typicité.

Enfin et surtout, il s'agit d'une culture respectueuse de l'environnement, moins gourmande en intrants que certaines autres grandes cultures et qui permet d'obtenir un bon revenu sur une faible surface. « Je préfère voir des feuilles de tabac que des feuilles de maïs ». a titre d'exemple, le tabac consomme environ 2500 m<sup>3</sup> d'eau à l'hectare alors que les besoins pour le maïs s'élèvent à 3500m<sup>3</sup>/ha. De plus, presque 10 hectares de maïs sont nécessaires pour obtenir un revenu équivalent à celui généré par un hectare de tabac.

**Avez-vous envisagé les éventuelles conséquences liées à un arrêt massif de cette culture ?**

Même si cette culture est marginale, un abandon massif aurait de lourdes conséquences.

Cela induirait un appauvrissement de la diversité agricole et une perte de typicité de notre territoire. Or, cette diversité est nécessaire.

Je ne suis d'ailleurs pas favorable à une spécialisation géographique des productions agricoles.

Limiter la production aux zones les plus compétitives, donc celle en dehors de l'Union Européenne en ce qui concerne le tabac, ne constitue en rien une réponse au débat actuellement mené sur la santé publique. Bien au contraire, les risques pour les consommateurs seront accrus du fait que nous ne maîtriserons plus la qualité des produits. Certaines substances actives qui présentent des dangers pour la santé ont été interdites en France alors qu'elles demeurent autorisées dans d'autres pays.

La France a réussi à mettre en place une politique de traçabilité qui garantit la qualité des produits. De réels efforts ont aussi été effectués pour réduire les quantités de matières actives utilisées. Il serait dommage de réduire à néant tous ces efforts réalisés qui permettent de fournir un produit qui répond aux besoins du marché.

Enfin, une reconversion vers d'autres productions peut avoir des conséquences au niveau écologie. Le développement d'autres cultures plus gourmandes en intrants, telles que le maïs, risque de provoquer un appauvrissement des ressources en eau, déjà limitées.

**Voyez-vous des alternatives au tabac sur cette zone géographique ?**

Notre département a la particularité de se situer dans une zone de confluence entre la vallée et le causse. Une grande partie est classée en zone agricole défavorisée. Ainsi, peu d'alternatives au tabac peuvent être développées compte tenu des nombreuses contraintes géographiques.

**Quel est votre avis concernant le transfert de la prime couplée aux régions dans le cadre du financement du second pilier de la PAC ?**

Je ne suis personnellement pas favorable à cette réforme. Il me semble normal que cette ressource financière retourne à l'agriculture.

**Pensez-vous que cette source de financement puisse se substituer au rôle que jouait le tabac sur votre territoire ? Va-t-elle permettre de maintenir un tissu rural dynamique ?**

La mise en place d'une enveloppe financière pour assurer le financement d'actions de restructurations en milieu rural ne constitue nullement une réponse au problème posé. Cela ne pourra compenser les effets bénéfiques liés au maintien de la tabaculture. En effet, la part que constituera cette nouvelle ressource dans le budget des régions sera infime et les actions qui pourront être mises en place seront donc très limitées.